

LUNDI 21 MARS 2022 A 10 H 00

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–
75646 PARIS CEDEX 13

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2021/12/17/18A PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

A) Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau du 7 février 2022

B) Délibérations

❖ Aménagement

1. Conventions de financement entre la Métropole du Grand Paris et la Banque des Territoires dans le cadre du PPA de Villeneuve-la-Garenne
2. ZAC Plaine Saulnier - Convention cadre pour le raccordement au réseau public de distribution électrique haute tension (HTA) avec ENEDIS
3. ZAC Plaine Saulnier - Convention relative à la mise en place d'un réseau local de distribution d'eau avec la société VEOLIA EAU d'Île-de-France SNC

❖ Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

4. Acquisition d'une emprise DIRIF sur le site de la ZAC Plaine Saulnier - Centre Aquatique Olympique

❖ Transition écologique

5. Attribution de subvention pour la fourniture de panneaux de signalisation pour la zone à faibles émissions (ZFE) métropolitaine
6. Accord de confidentialité avec un doctorant sur la compensation carbone
7. Convention de partenariat avec AgroParisTech Innovation - Séminaires de sensibilisation et transfert sur l'agriculture urbaine et la contamination des sols
8. Convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et les membres de l'expérimentation ACTEE Sequoia

❖ Développement économique, innovation numérique et attractivité

9. Attribution de subventions au titre du Fonds Métropolitain d'Innovation Numérique (FMIN)
10. Partenariat autour du reconditionnement de matériel informatique avec CY ECOLE DE DESIGN
11. Adhésion au dispositif GEOSUD pour accéder à la plateforme DINAMIS
12. Attributions de subventions dans le cadre du programme d'accompagnement "Centres-villes vivants" édition 2 - FIMACS

❖ **Ressources humaines**

13. Création du comité social territorial et fixation du nombre de représentants du personnel

❖ **Administration générale**

14. Mandats spéciaux

Fait à Paris, le 15 mars 2022

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison